LES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PLAN DE FORMATION GÉNÉRAL DE LA DGBF

- 1. Envoyer un courrier aux différentes directions a l'effet de recueillir les besoins en formation Côte d'Ivoire et hors Côte d'Ivoire.
- 2. Elaborer l'avant-projet de plan de formation à partir des besoins exprimés
- 3. Transmettre le projet de plan aux différentes directions pour observations
- 4. Prendre en compte les observations des structures
- 5. Transmettre le projet de plan de formation actualisé au DG pour validation.

Après la validation du plan de formation, suivent les étapes ci-après :

Pour les formations Côte d'Ivoire :

- Sélectionner des cabinets de formation
- Organiser les sessions de formation

Pour les formations hors Côte d'Ivoire :

- Dresser le tableau des participants ainsi que les thèmes retenus et les dates
- Préparer les Communications en Conseils des Ministres